

L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE en Pays de la Loire



résultats de recherche

FEVRIER 2019 • OVIN • 4 pages n°155

ELEVAGES OVINS : QUELLES DIFFICULTES LORS DU PASSAGE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE ?

Résultat d'une étude menée par la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire et la CAB

Rédacteur : Célia BORDEAUX, Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Diffusion de l'information coordonnée par la Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire

Après avoir connu une relative stagnation entre 2011 et 2013, les abattages nationaux d'ovins biologiques ont progressé significativement en 2014 (+ 15 %), avant de connaître un nouveau tassement en 2015 (- 1 %, Commission Bio d'Interbev, 2016). Le cheptel ovin allaitant bio français comptait 148 600 brebis en 2014, en progression de 6 % par rapport à 2013, représentant ainsi 4,1 % de l'ensemble du cheptel national (Agence Bio, 2016). En parallèle, en Pays de la Loire et sur la même époque, la part du cheptel ovin en agriculture biologique était supérieure à la moyenne nationale : près de 15 % du cheptel régional était conduit en agriculture biologique ou en conversion, ce qui représentait 14 400 brebis détenues par 111 élevages.

A cette époque, le développement de l'élevage ovin biologique semblait se faire par à-coups, avec une alternance de phases d'engouement et de stagnation qui pouvait s'expliquer notamment par un certain nombre de lacunes en matière de connaissances, de références, de préconisations, et d'accompagnement. Mais le potentiel de développement de cette filière en agriculture biologique méritait de se poser quelques questions.

C'est dans ce contexte que le projet SECURIBIOV a été déposé (financé par le Conseil Régional). Cet article présente les résultats d'une enquête réalisée dans le cadre de ce projet, auprès d'un panel d'éleveurs ovins viande bio récemment convertis ou encore en conversion. L'objectif de cette enquête était d'identifier les difficultés rencontrées par les éleveurs lors de leur conversion, et de repérer les éventuelles adaptations mises en œuvre.

1. Profils des éleveurs enquêtés

Douze éleveurs ont été enquêtés en Pays de la Loire, dont 8 qui se sont directement installés en agriculture biologique. Chez ces éleveurs, l'installation ou la conversion en bio a été motivée par :

- (1) des raisons éthiques et/ou environnementales ;
- (2) une recherche de meilleure valorisation des agneaux ;
- (3) ou des acheteurs (ex. de Biocoop) refusant la **mixité** chez leurs fournisseurs.

Ce troisième cas évoque que les opérateurs économiques et débouchés peuvent représenter un moteur fort de développement de la filière bio.

Parmi les éleveurs enquêtés, il y a **une très grande diversité de profils et de pratiques d'élevages**.

Deux éleveurs sont spécialisés en production ovine. Les dix autres exploitations comptent 1 à 3 ateliers en plus de l'atelier ovin (Voir **Tableau 1**). Dans le cas des exploitations diversifiées, si l'atelier ovin peut être considéré comme important en termes de temps consacré, **il est rarement le plus rémunérateur**.

Propos d'éleveur(s)

« Il faut bien raisonner sa conversion. J'ai opté pour la conversion non simultanée. N'ayant pas le stock fourrager nécessaire, pour nourrir mes animaux en première année de conversion, j'ai dû acheter du foin bio à l'extérieur, ce qui a représenté pour moi une lourde charge financière ! ».

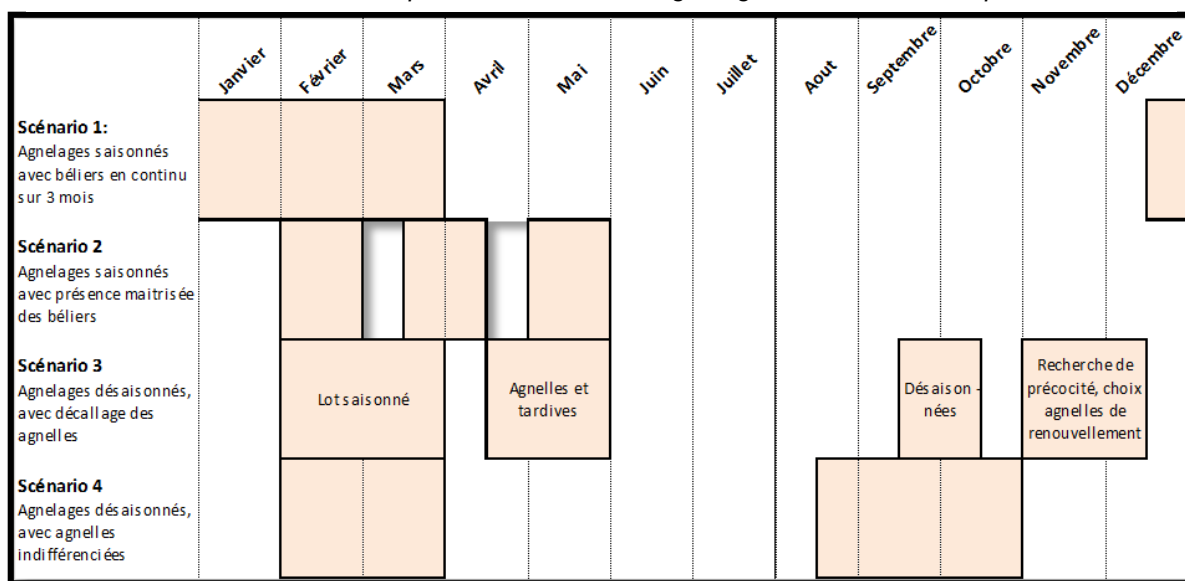


Bélier Vendéen

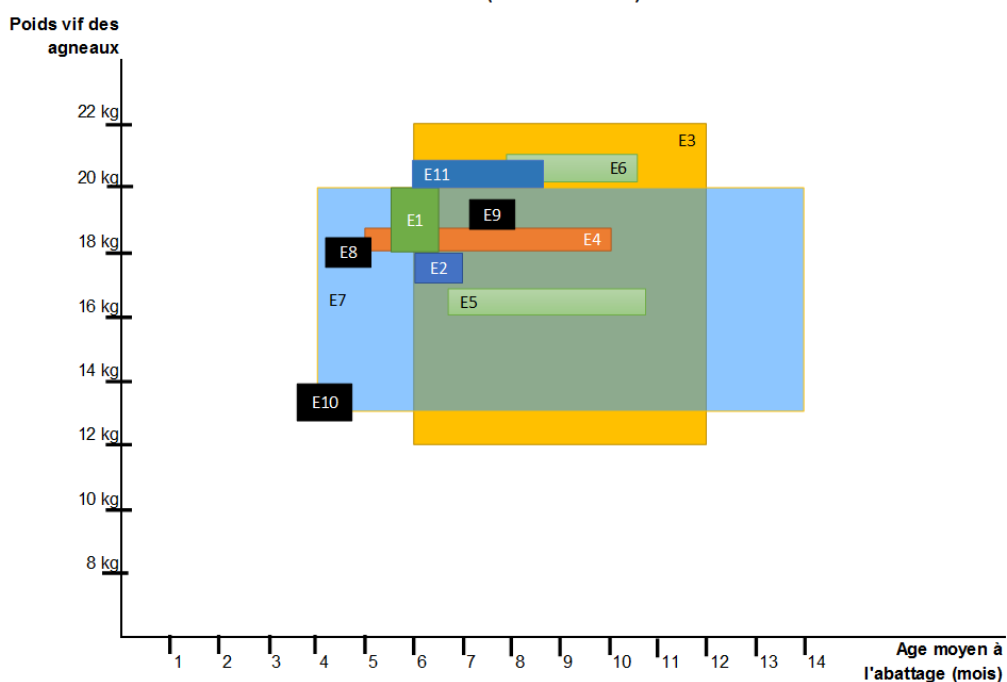
Tableau 1 :
Ateliers présents sur les exploitations des éleveurs ovins étudiés

		Productions animales					Productions végétales				Autre activité	Nombre d'élevages TOTAL
		Volaille de chair	Pondeuse	Porc	Lapin	Bovin allaitant	PPAM	maraichage	cultures de vente	Agroforesterie		
Nombre d'élevage ayant:	Atelier ovin unique											2
	Atelier ovin + 1 atelier:						1	1	1		1	4
	Atelier ovin + 2 ateliers:	1	1		1	2	1		1		1	4
	Atelier ovin + 3 ateliers:			1		1			2	2		2
TOTAL Autres ateliers		1	1	1	1	3	2	1	4	1	2	

Graphique 1 :
Scénarios relatant les périodes et durées d'agnelages des éleveurs enquêtés



Graphique 2
Positionnement des élevages en fonction des poids carcasses et âges d'abattage des leurs agneaux (à dire d'éleveurs)



Les **effectifs** sont très variables : de 50 à 350 brebis ; et de 2 à 12 béliers avec 1 bélier pour 17 à 40 brebis en fonction des élevages.

De **nombreuses races** ont été citées comme utilisées, en pure ou principalement en croisement : les races « locales » (la Vendéenne, la Rouge de l'Ouest, la Bleu du Maine) ; les races « classiques » (Charollais, Suffolk, Ile de France, Romane, Charmoise) ; ainsi que des races plus exotiques ou/et de conservation, d'origine française (Solognote, Belle Ile) ou britannique (Poll Dorset, Hampshire). Les critères de choix de race sont axés sur la facilité de conduite et les performances de production.

Propos d'éleveur(s) sur les races utilisées

« La bio m'a poussé à changer de race, et c'est un mieux. Avec la Rouge de l'Ouest, beaucoup plus prolifique que les Vendéennes, le taux de mortalité était tel que finalement, je n'avais pas de meilleurs résultats qu'aujourd'hui avec les croisés Vendéennes ».

« Certains éleveurs choisissent des races aberrantes, qui embarrassent les acheteurs. Un conseil : choisir sa race ou son croisement avec son technicien, son marchand, en lien avec la demande du marché ».

Les périodes et durées d'agnelages (voir **Graphique 1**), l'objectif d'âge et de poids à l'abattage (voir **Graphique 2**), les pratiques de renouvellement, les stratégies en termes d'autonomie alimentaire, et les circuits de commercialisation visés sont très variables sur les élevages enquêtés.

Les surfaces consacrées à l'atelier ovin sont principalement dédiées au pâturage et à la production de foin (comme en conventionnel). Lorsqu'un éleveur implante une prairie, il ferait dans la majorité des cas le choix d'implanter une **prairie multi espèces** (avec plus de 8 espèces ou variétés implantées sur les prairies temporaires).

7 fermes sur 8 (qui ont répondu à cette question) produisent quelques rares hectares de SCOP (céréales et oléo protéagineux). Ces surfaces sont essentiellement destinées à l'alimentation du cheptel, sauf dans un cas où l'éleveur combine autoconsommation et vente. Les **associations triticale-pois** sont fréquemment produites.

Aucun des 8 éleveurs ici ne produit d'enrubannage, ni d'ensilage d'herbe ou de maïs.

2. Résultats économiques

Entre les différences de prolificité des animaux, les différences d'intervention sur les agneaux surnuméraires, les problèmes sanitaires plus ou moins importants..., le nombre d'agneaux vendus varie considérablement.

Le niveau d'autonomie et de charge des structures étant aussi très variable, **à dire d'éleveurs, la rentabilité de l'atelier ovin est très différente d'un élevage à l'autre.** Elle reste toutefois toujours **faible à modeste.**

Propos d'éleveur(s) sur les résultats économiques

« Pour améliorer le résultat économique, il faut réduire au maximum la charge sur l'aliment, et même ne plus du tout acheter à l'extérieur. Et il faut bien cibler la période de vente des agneaux en fonction de la demande du marché ».

« L'atelier n'est viable que parce qu'il est 100 % autonome, et qu'il représente un atelier secondaire ».

« En complément des aides bio, les MAE PRM : Protection des Races Menacées seraient une piste à étudier pour certains types d'élevages notamment de taille petite et moyenne ».

Propos d'éleveur(s) sur les résultats économiques (suite)

« Le désaisonnement est une aberration. Si c'est pour acheter du concentré en hiver, cela ne m'intéresse pas ! ».

« Se dire qu'avoir 3 agnelages en deux ans pour étaler les mises bas et avoir des agneaux toute l'année, c'est casse gueule ! C'est bon pour les vendeurs d'aliments et les filières. Mais à quel prix pour les éleveurs ? ».

« Dans le circuit bio, la plus-value pour l'éleveur par rapport au circuit conventionnel est très faible. Pourtant, sauf si l'éleveur est autonome à 100 %, les charges sont supérieures en bio, notamment sur l'achat d'aliments bio ! ».

3. Quelles forces et adaptations des éleveurs enquêtés ?

— Parmi les éleveurs enquêtés, les systèmes antérieurs étaient « proches de la bio », dans le sens où ces systèmes étaient **majoritairement basés sur l'herbe**, et qu'ils utilisaient peu ou pas de chimie. Il y a eu finalement peu d'adaptations, notamment sur l'alimentation.

— Les **changements de races** ont été fréquents, au profit d'animaux plus rustiques (avec parfois la volonté de réorienter les troupeaux vers des types génétiques moins prolifiques). Au final, les éleveurs ont un nombre d'agneaux sevrés parfois équivalent, et des résultats considérés comme « agréablement surprenants ».

— Le passage en bio a poussé certains éleveurs à **diversifier leur assolement** (grande diversité de rotations et de types de cultures annuelles).

— Les systèmes **sont plus robustes** lorsqu'il y a **d'autres ateliers**. Cette diversification sécurise les exploitations.

« Je me diversifie, j'ai mes gîtes, je fais du bois, des piquets... et heureusement ! ».

4. Des problématiques liées à l'installation plus qu'à la bio ?

— Certains jeunes éleveurs avaient mal **évalué le travail** qu'engendrerait l'atelier ovin (quantité, pénibilité).

— Certains éleveurs, non issus du milieu, sont confrontés à des difficultés liées à un **manque de maîtrise technique** de l'élevage ovin, et à un manque d'accompagnement technique.

— S'installer est souvent associé à la découverte d'un territoire. S'il n'a pas été possible **d'évaluer correctement le contexte et le potentiel des terres**, il peut y avoir de très mauvaises surprises sur les premières années de la reprise.

Comment ces jeunes peuvent-ils être mieux accompagnés à l'installation, notamment par les cédants, pour une meilleure connaissance des terres à reprendre, et plus globalement, pour assurer une bonne continuité ?

5. Des problématiques liées au passage en bio ?

- En élevage ovin biologique, pour être viable, l'**autonomie alimentaire** est primordiale. Cela soulève deux problématiques :
 - (1) la **disponibilité des terres** si besoin de s'agrandir pour avoir davantage de surfaces fourragères et diversifier ses cultures ;
 - (2) les compétences à acquérir en grandes cultures, sachant que pour les éleveurs, « c'est un autre métier ! ».
- Le fait de ne pas pouvoir utiliser les **traitements hormonaux** en bio rend aujourd'hui impossible, dans les faits, la pratique de l'insémination artificielle. Pour les éleveurs, cela pourrait représenter un frein (psychologique) au développement de l'élevage ovin biologique.
- Le principal problème aujourd'hui se situe dans le **manque de valorisation suffisante de l'agneau bio en filière longue**, et la difficulté de produire des agneaux au moment où le marché est demandeur (*en contre saison*).

6. Ressentis d'éleveurs sur leur métier

Lors de ces enquêtes, nous avons rencontré des éleveurs épanouis, et des éleveurs déçus de ce qu'ils vivent.

Propos d'éleveur(s) « épanouis »

« Produire des ovins c'est facile : il y a peu de charges, et la vente directe permet de bien valoriser ».

« J'ai trouvé le système dans lequel je m'épanouis ».

« Le travail pour moi est moins pénible qu'avant, car j'utilise moins de céréales, j'interviens beaucoup moins sur le troupeau ».

« Avec le passage en bio et le changement de race, il y a moins de problème avec les agneaux. Ça se fait tout seul ! ».

« J'ai un système à taille humaine, avec du temps pour aller en formation. Je maximise l'herbe, il y a nettement moins de soucis sanitaires et moins de travail de paillage. Finalement, c'est plus plaisant ! »

Propos d'éleveur(s) moins épanouis

« Je ne m'y retrouve pas. Jusque-là, pas de rémunération. De grosses factures imprévues. Des soucis sanitaires. Pas de solution de remplacement. Et finalement une situation très précaire... »

« Du travail 365 jours sur 365, **non-stop, largement sous-estimé** avant installation et difficile à vivre ».

PRECONISATIONS

Les questions à se poser au moment de l'installation ou de la conversion

« Il faut se poser les bonnes questions : temps de travail, revenu recherché, activité complémentaire... ».

« Quand vous allez constituer votre troupeau, il faut qu'il soit issu d'un même lot, issu d'un troupeau bien maîtrisé »

« Choisissez une race adaptée à la bio ! »

« Il faut penser à constituer un minimum de trésorerie en amont, pour anticiper l'achat d'aliments bio, de semences bio... »

« Quelle est la qualité de votre parcellaire, de vos terres ? »

« Evidemment, il est important de visiter des fermes bio avant de se lancer. De faire des stages. De participer à des formations, à des groupes d'échanges ... »

7. Besoins exprimés par les éleveurs

Les éleveurs enquêtés ont exprimé des **besoins en formation** (notamment sur les médecines alternatives et la conduite des cultures), et en **accompagnement technique** (amélioration de la productivité et autonomie alimentaire des élevages, finition des agneaux, aménagement de bâtiments existants pour obtenir une bergerie fonctionnelle, etc.).

Une réflexion autour de la **valorisation des agneaux bio**, doit se poursuivre pour que cette production soit viable pour les éleveurs, notamment en filière longue.



Dans les autres volets du projet SECURIBIOV, un suivi plus approfondi est en cours auprès d'éleveurs qui ont des pratiques et un système bio stabilisés. Ce suivi permettra de connaître les performances et de créer des références technico-économiques de 15 élevages sur une durée de 3 ans.

Merci aux éleveurs qui ont donné de leur temps pour participer à cette enquête.

Pour de plus amples renseignements, contactez vos interlocuteurs

Célia BORDEAUX - Chambre agriculture - Tél 02 41 18 60 33 - celia.bordeaux@pl.chambagri.fr

Programme financé par :



Programme réalisé par :



Résultats diffusés par :

